

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DU PAS DE GREGOIRE

DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE DES PROPRIETAIRES

Objet : Rapport du Président

SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2019

L'an deux-mille dix-neuf et le vingt-neuf novembre à 17 heures 30, l'Assemblée des Propriétaires régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Lucien GILLY, Président M. Joseph BORELLI étant secrétaire de séance.

Etaient présents ou représentés : (cf feuille émargement)

Nombre de voix présentes ou représentées : 309

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents, le Président les informe que le quorum n'a pas été atteint lors de la première réunion programmée à 17h30, et que l'Assemblée peut toutefois valablement délibérer à compter de 18h00 heure de la seconde assemblée.

Le Président présente le rapport d'activité et la situation financière de l'ASA, puis fait procéder au vote.

L'Assemblée des Propriétaires décide d'approuver le rapport présenté par le Président.

Pour : 309
Contre : 0
Abstention : 0

Pour copie conforme.

A Jausiers le 29 novembre 2019

Le Président,

Lucien GILLY



ASA DU
PAS de GREGOIRE
MAIRIE . 04850 . JAUSIERS

Ainsi fait et délibéré

Les jour, mois et an que dessus

Secrétaire de séance

Joseph BORELLI

